

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-659364

91745

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3050

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAGHRAoui

Abdellaziz

Date de naissance :

19-02-1959

Adresse :

N° 34 Rue 25 Lot Sidi Abderrahmane

EL OUFFA Casa

Tél. : 0662.124936

Total des frais engagés : 3186, 70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

BEN YOUSSEF 17^e étage

Ophéalmologiste-Homéopathie

Lotissement Haj Fateh N°109

Appt. N°1 Oufira - Casablanca

Tel: 05 22 89 36 20 - GSM: 06 66 38 53 63

Cachet du médecin :

13/10/2021

Date de consultation :

Maghraoui ABDELLAZIZ

Age: 62

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Lien de parenté :

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Novembre

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/21	C.S.1.F.O.			INP : 091172885 Date : 16/09/2021 - Casablanca APPEL D'OFFRE Logiciel de facturation et de gestion de cabinet Optimiseur

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
EL HASKI MEDICAL 506, Bd. Abdellah Hay Niy. Abdellah Almohamed 900 00 Casablanca Tel: 05 22 22 22 22	13/10/21	1086,70 DH INPE : 092006691

ANALYSES - RADIGRAPHIES

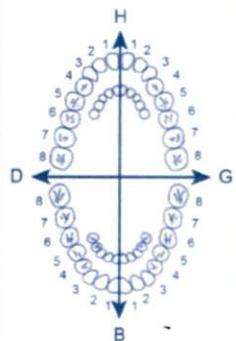
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
EL HASKI MEDICAL 527, Rue Mansour Ben Ali - Casablanca Tél: 05 22 26 26 26 - GSM: 06 61 63 24 26	13/10/21	OCT	1200 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

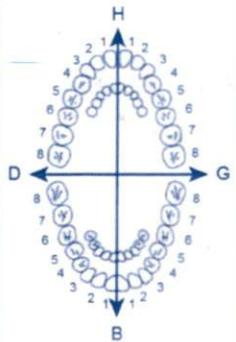
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
Centre d'Orthopédie - ELECTROPHYSIOLOGIE 185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casablanca Tél: 05 22 26 26 26 - GSM: 06 61 63 24 26	13/10/21	C.V 24-2 et 10-2	600 DH

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

Cataracte par phacoémulsification

Strabisme - Glaucome - voies lacrymales

Contactologie - Angiographie - Laser



ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre dans récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292.00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



الدكتورة بنموسى خليفة

جراحة وطب العيون

- الجلاة - العول - المياه الزرقاء

- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلثي

خريجة كلية الطب والصيدلة

الدار البيضاء

13 octobre 2021

Sur rendez-vous زيارة بالموعود

Casablanca, le :

Mme MAGHRAOUI ABDELAZIZ



292,00

1/ ZIOPTAN UNIDOSE

1 gtté à 20h, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

164,20

2/ COSOPT: Collyre

1 goutte 2 fois / jour; 8h & 20h, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

126,10) 630,50
x 5

1086,70

DH

LOT T033801 1
EXP 07 2022
PPV 164.20 DH

LOT U012161 1
EXP 02 2023
PPV 126.10 DH

LOT U012160 1
EXP 01 2023
PPV 126.10 DH

LOT U012161 2
EXP 02 2023
PPV 126.10 DH



Lot 1086,70
INPE : 092006691

Teh, N° 169 Appt N° 1 (à proximité de la mosquée Haj Fateh) Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 89 36 20 - GSM : 06 66 38 53 36 - E-mail : Khadija_benmoussa@yahoo.fr

LOT U012160 1
EXP 01 2023
PPV 126.10 DH

LOT T038511 1
EXP 07 2022
PPV 126.10 DH

الدكتورة بنموسى خليفة

جراحة وطب العيون

- الجلالة - الحول - المياه الزرقاء

- مسالك الدموع - المدنسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلثي

خريجة كلية الطب والصيدلة

الدار البيضاء



Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca

Sur rendez-vous

الزيارة بالموعد

Casablanca, le :

13 octobre 2021

Mme MAGHRAOUI ABDELAZIZ

OCT papillaire programme glaucome

CLINIQUE AL MADINA
Ange Rue Mohammed Bahi et
Rue Mansour El Gissé
Casablanca
Tél: 05 22 77 40 15 Fax: 05 22 25 00 01

Ophtalmologie et Homeopathie
Lottoissement Haj Fateh N° 169
Appt. N° 1 Casablanca
Tél: 05 22 89 36 20 - GSM: 06 66 38 53 36

الدكتورة بنموسى خلبيجة

جراحة وطب العيون

- الجلاة - العول - المياء الزرقاء

- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلي

خريجة كلية الطب والصيدلة
الدار البيضاء

13 octobre 2021

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca



Sur rendez-vous

الزيارة بالموعد

Casablanca, le :

Mme MAGHRAOUI ABDELAZIZ

CHAMP VISUEL AUTOMATISE

2/2

CHAMP VISUEL CENTRAL DES 10°

Glaucome chronique

Dr. Khadija Benmoussa
Médecin Chirurgien Homéopathe
Appt. 169 Haj Fateh N°169
B.P. 174 Oulfa - Casablanca
Tél. 05 22 89 36 20 - GSM: 06 66 38 53 03

Mme. SERRAJ Hanané Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
Tél.: 05 22 86 26 26 - GSM : 06 61 63 24 26

F A C T U R E

N° : **15327 / 2021** du **15/10/2021**

OCT

Nom patient **MAGHRAOUI ABDELLAZIZ**
PAYANT

Entrée **15/10/2021**
Sortie **15/10/2021**

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
OCT	1.00		1 200.00	1 200.00
Total Clinique				1 200.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Total	1 200.00
	0.00

CLINIQUE AL MADINA
Caisse
Angle Rue Med Bahi et Rue Mansard
Quartier Palmiers Casablanca
Tel: 05 22 77 77 40 à 49 - Fax: 05 22 25 00 01/02
Et 05 22 77 77 40 à 49 - Fax: 05 22 25 00 01

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser



Homeopathie

Diplomée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca

الدكتورة بنموسى خديجة

جراحة وطب العيون

- الجلاة - الحول - المياه الزرقاء

- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلي

خريجة كلية الطب والصيدلة
الدار البيضاء

TOMOGRAPHIE A COHERENCE OPTIQUE

DE Mr MAGHRAOUI ABDELAZIZ

15/10/2021

MEDECIN TRAITANT : DR BENMOUSSA KHADIJA

MOTIF : Glaucome chronique

COUPES GCC+ONH

OD: L'épaisseur des fibres optiques péri papillaires est diminuée en supérieur et en inférieur avec un RNFL à 66μ .

Le complexe cellulaire ganglionnaire est diminué et est en moyenne à 58 microns.

OG: L'épaisseur des fibres optiques péri papillaires est diminuée en supérieur et en inférieur avec un RNFL à 70μ .

Le complexe cellulaire ganglionnaire est diminué et est en moyenne à 64 microns

MACULAR MAP

ODG: Membrane hyaloïde visible non visible

Entonnoir fovéolaire conservé

Absence de logettes d'œdème maculaire

Absence de DEP et de DSR

Aspect normal de l'hyper réflectivité du complexe membrane de Bruch EP

AU TOTAL

Déperdition des fibres optiques péri papillaires et du complexe cellulaire ganglionnaire.

OCT papillaire altérée mais sans évolutivité.

Macula normale

DR BENMOUSSA KHADIJA
Ophtalmologue - Homeopathe
Lot 10 - 11 sebuane Bd Oued
Malouia N°33-Oulfa -Casablanca
Tel: 05 22 89 36 20 - 06 66 38 53 36

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
MME SERRAJ HANANE EP. FILALI
DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa le 21/10/2021
ICE: 001804777000038
TP : 34309939
IF : 41909940

FACTURE

Nom et Prénom : MAGHRAOUI ABDELAZIZ

Examen : CHAMP VISUEL 24-2 et 10-2

Prix : 600DH

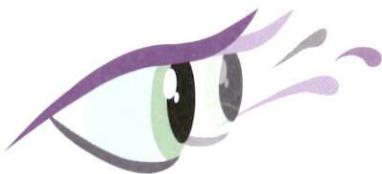
MONTANT : (SIX CENT DIRHAMS)

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
Tél: 05 22 26 26 26 - GSM : 06 61 63 34 26

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa ; Le 21/10/2021

Mr MAGHRAOUI ABDELAZIZ

Cher Docteur,

→ L'examen du champ visuel 24-2 montre au niveau ODG:

OD: Seuil fovéal (28) dB.

Atteinte diffuse de la quasi-totalité du CV avec épargne de quelques points périphériques du côté temporal , qui se traduit par le schéma de déviation totale et l'indice MD qui est perturbé à P<0.5%.

C/C : Le CV et le THG sont hors limites normales.

Amputation du CV reste deux îlots de vision , un central et l'autre périphérique dans le CV du côté temporal.

OG: Seuil fovéal (36) dB.

Légère atteinte diffuse par quatre points absous et deux points pseudo-absous dans le cadran supéro-nasal, un point absolu et un point pseudo-absolu dans le cadran inféro-nasal ,qui se traduit par le schéma de déviation totale et l'indice MD qui est peu perturbé à P<2%.

Légère atteinte localisée par quatre points absous et deux points pseudo-absous dans le cadran supéro-nasal , objectivée par le schéma de déviation individuelle et l'indice PSD qui est perturbé à P<0.5%.

C/C : Le CV et le THG sont hors limites normales.

Un déficit profond et assez profond périphérique dans le cadran supéro-nasal.

→ L'examen du champ visuel 10-2 montre au niveau ODG:

OD : Seuil fovéal 30 dB.

Amputation presque de tout le CV du côté nasal , reste deux îlots de vision.
Des déficits profonds et assez profonds dans le CV du côté temporal.

OG: Seuil fovéal 33 dB.

Champ visuel normal.

Bien à vous

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
Tél: 05 22 26 26 26 - GSM : 05 51 53 34 26